



INFORMATIONS IMPORTANTES

Le froid est arrivé. Les conditions atmosphériques nous obligent à la prévoyance.

- Bien se couvrir de plusieurs épaisseurs de vêtements afin que le bas du dos soit protégé Apporter du change
- Bonnet écharpe gants Kway à voir anorak dans le cas où le rameur est BARREUR
- Bouteille d'eau ou gourde et goûter

Selon les conditions atmosphériques (consulter la météo la veille et le site du collège)

Le code des régates nous INTERDIT de ramer :

- En cas de brouillard
- En cas de grosse tempête de vent
- En cas de neige ou de température SOUS zéro degré
- En cas de gèle

Si de mauvaises conditions météorologiques devaient se produire nous pourrions nous replier dans la salle d'ergomètres du club UNIQUEMENT LE MARDI.

Par contre si de mauvaises conditions météorologiques devaient arriver un MERCREDI ; la séance serait annulée : la salle d'ergomètres étant réservée aux rameurs inscrits en club

Mme Emerelle ne conduirait pas les rameurs « club » au club.

Nous vous remercions par avance de remplir le coupon ci-joint afin de laisser sortir votre enfant de l'établissement, de prévenir par téléphone le collège ou la Vie Scolaire.

CHAMPIONNAT D'ACADEMIE UNSS d'aviron : mercredi 28 mars 2018 à l'Ailette (Laon Center Parc) toute la journée Départ et retour en car retour toute la journée Tous les rameurs seront inscrits au championnat développement par équipages en « yolette » En cas d'intempérie la régata serait reportée au 04 avril à voir au travail !

Bonnes fêtes de fin d'année

Mme Emerelle

Coupon réponse à coller dans le carnet de liaison.

Je soussigné(e) _____ .

Autorise mon enfant : _____ En classe de :

N'autorise pas mon enfant : _____ ..En classe de :

Rentrera par ses propres moyens _____ oui* non*

On viendra le chercher au collège avant 15h30

N° téléphone à contacter le mercredi :

A quitter l'établissement le mercredi en cas d'annulation d'entraînement d'aviron pour intempéries

*rayer la mention inutile

Date et signature :